

Heslyom va exploiter les centrales photovoltaïques individuelles

LAURENT MARCAILLOU | Le 18/12 à 12:50 | Mis à jour à 12:55



Après l'exploitation de l'énergie renouvelable dans les entreprises et l'agriculture Heslyom se tourne vers les particuliers - DR

La société vient d'obtenir 200 millions d'euros d'emprunts et de fonds propres pour installer 10.000 centrales, en louant les toitures des maisons.

Heslyom à Tarbes (Hautes-Pyrénées) innove en louant les toits des maisons pour y installer des panneaux solaires. Après l'exploitation de l'énergie renouvelable dans les entreprises et l'agriculture, la société se tourne vers les particuliers. Elle vient d'obtenir 200 millions d'euros pour poser et exploiter des centrales de 9 kilowatts et 55 mètres carrés sur 10.000 toitures de maisons individuelles en France en deux ans. Pour cela, Heslyom a créé le **joint-venture** Solar House avec le **fonds d'investissement** britannique John Laing, majoritaire, qui apporte 24 des 30 millions d'euros de **fonds propres**. La société conjointe a aussi levé 170 millions d'euros d'emprunts auprès d'un pool bancaire dirigé par ING.

Maisons individuelles

Heslyom loue les toitures pendant vingt ans en versant un loyer annuel de 400 euros aux propriétaires. A la fin du contrat, la centrale appartient au particulier. La société installe, entretient les panneaux et revend l'électricité à EDF à 18,5 centimes le kilowattheure, un tarif 50 % plus élevé que pour les grandes centrales solaires.

Le modèle est rentable en serrant les coûts. « *Nos gros volumes d'achat et d'installation ramènent l'investissement à 20.000 euros par toiture, alors que la même centrale coûterait 35.000 euros à un particulier* », explique Harry Cohen, président d'Heslyom. La société veut développer le photovoltaïque individuel, freiné par son coût élevé pour les particuliers et la défaillance de certaines installations. Seulement 400.000 des 18 millions de maisons en France en sont équipées.

Autoconsommation

Dans un an, Heslyom proposera aussi aux particuliers d'autoconsommer l'électricité au prix du tarif réglementé. « *Avec la baisse du coût des panneaux solaires et l'augmentation des tarifs de l'électricité, nous pourrions bientôt proposer le même prix qu'EDF* », estime Harry Cohen. Heslyom a déjà signé 2.000 baux de location et équipé 380 toitures. Il sous-traite l'installation pour pouvoir poser 10.000 centrales totalisant 90 mégawatts. Il prévoit de porter son **chiffre d'affaires** de 18 millions d'euros en 2017, en hausse de 40 %, à 80 millions en 2018. En un an, son effectif est passé de 90 à 138 salariés.

Fondée par des caisses régionales du Crédit Agricole sous le nom de CAM Energie Service, la société a modifié sa structure fin 2016. Elle est désormais détenue à 70 % par trois managers et à 30 % par Crédit Agricole Pyrénées Gascogne énergie nouvelle. Elle exploite des grandes centrales photovoltaïques, cinq centrales hydroélectriques et deux usines de méthanisation qui totalisent 80 mégawatts.

Tarbes : faire du toit de sa maison une centrale photovoltaïque



La société Heslyom a obtenu 200 millions d'euros d'emprunt pour installer 10.000 centrales photovoltaïques sur les maisons individuelles. / © Maxppp

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/hautes-pyrenees/tarbes/tarbes-faire-du-toit-sa-maison-centrale-photovoltaïque-1387209.html>

Développer le photovoltaïque individuel

A moyen terme, Heslyom devrait proposer aux particuliers de consommer l'électricité de leur propre installation au tarif réglementé. Le président de la société, Harry Cohen, a affirmé **à nos confrères des Echos** vouloir développer le photovoltaïque individuel.

Celui-ci se trouve actuellement freiné par son coût élevé pour les particuliers (35.000 l'installation en moyenne). Seulement 400.000 des 18 millions de maisons en France en sont équipés.

Une société tarbaise, Heslyom, propose de louer les toits des maisons individuelles pour y installer des panneaux solaires.

Par CR avec Les Echos

Publié le 18/12/2017 à 17:42

On connaissait cette pratique en agriculture, elle devrait se développer pour les maisons individuelles. A Tarbes, la société Heslyom veut exploiter des centrales photovoltaïques individuelles. Le principe est de louer le toit des maisons de particuliers pour y installer des panneaux solaires.

Heslyom propose ainsi 400 euros par an aux propriétaires sur 20 ans. A la fin du contrat, la centrale appartient aux propriétaires. La société installe, entretient les panneaux et revend l'électricité à Edf.